100 COLLS

FRANCE

Annexe I

Date de mise à jour : 23/06/2026

1. LIMITE DE KILOMÉTRAGE

Afin de préserver l'esprit de l'épreuve – un défi de stratégie, de gestion et de découverte plutôt qu'une course contre la montre – une distance maximale de **1 800 km** est fixée pour le calcul et le classement de la 100 Colls.

Pour calculer cette distance maximale, seuls les kilomètres parcourus pendant les heures actives du défi seront pris en compte. Les kilomètres effectués en dehors des heures actives, quelle qu'en soit la raison (déplacements, recherche d'hébergement, repas, ravitaillement ou toute autre circonstance), **ne seront ni pris en compte dans le calcul de la limite de 1 800 km ni soumis à une quelconque pénalité.**

Le kilométrage sera déterminé à partir de la trace enregistrée par **Rabbit Rally**, avec application d'une marge de tolérance de **+5 %**. En cas de contestation, la trace officielle de Rabbit Rally sera **mesurée à nouveau à l'aide de l'application Garmin Tread®**, la distance la plus favorable au participant étant systématiquement retenue. **La distance résultant de cette nouvelle mesure sera réputée exacte et définitive, sans qu'aucune marge de tolérance supplémentaire ne soit appliquée.**

Le dépassement de la limite de 1 800 km entraînera une **pénalité de 50 points pour chaque kilomètre ou fraction** de kilomètre excédant cette limite, conformément aux dispositions du présent Annexe I.

Les autres articles du Règlement 2026 demeurent inchangés.